

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/08/2026 - 7664 - 2022 B 01481 - 921 092 078 - AB CONSEIL

AB Conseil

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Siège Social : 3 Avenue de Lanruen – 22430 ERQUY

921 092 078 R.C.S. Saint-Brieuc

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2026

Le 26 juin 2026, à 10 heures, Anne BENDLER, associée unique de la société AB Conseil demeurant 3 Avenue de Lanruen 22430 ERQUY, Présidente, a pris la décision suivante :

- Rapport de gestion,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par la Présidence, approuve lesdits comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025, lesdits comptes se soldant un déficit de 15 930 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 de ce Code n'a été constatée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à la somme de 15 930 euros en totalité au compte « report à nouveau », lequel sera de (61 733) euros.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique déclare qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

- Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2025 :

- Convention de compte courant non rémunérée détenu par l'Associée Unique d'un montant de 70 000 euros ;

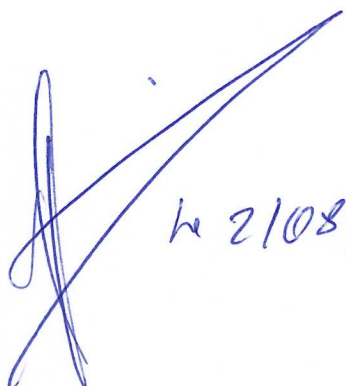
QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a établi et signé le présent procès-verbal.



Mme Anne BENDLER



le 2/08/2026

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES***ANNE BENDLER**le 2/08/2026***IDENTIFICATION****Mme BENDLER ANNE**

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230050182424Pour le compte de :**SAS AB CONSEIL**

3 AVENUE DE LANRUEN

22430 ERQUY

N° SIREN : 921 092 078Régime d'imposition : RSIPériode déclarée : Année 2025Date limite de dépôt : 20/05/2026**ÉLÉMENTS DÉCLARÉS**

Formulaire N° 2065 (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2065-BIS (applicable au 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-B (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-C (applicable au 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-E (applicable au 31/12/2025)

Annexe N° 2033-F (applicable au 31/12/2024)

Annexe N° 2033-G (applicable au 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable au 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable au 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable au 31/12/2025)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Disponibilités	9 338		9 338
TOTAL II	9 338		9 338
TOTAL GENERAL (I + II)	9 338		9 338

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	100
Report à nouveau	-45 802
Résultat de l'exercice	-15 930
TOTAL I	-61 632
3 - Dettes (4)	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	970
Comptes courants d'associés	70 000
TOTAL III	70 970
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 338

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Relevé des provisions

Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	45 802
Déficits reportables	45 802
Déficits de l'exercice	15 930
TOTAL des déficits restant à reporter	61 732

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	1,00
-----------------------------	------

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	1 420
TOTAL 1	1 420

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	345
TOTAL 3	345

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	1 075
---	-------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
Total du nombre d'associés	1	Total du nombre de parts ou d'actions	100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Madame		
Nom et prénom	BENDLER ANNE	Nom d'usage	BENDLER
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
1 Date de naissance	13/12/1961	Pays de naissance	France
Code postal de naissance	91600	Commune de naissance	Savigny sur Orge
Numéro, type et nom de voie	3 Ave de LANRUEN		
Code postal	22430	Ville	ERQUY
Pays	France		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

